

MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée QUE :

UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE SE TIENDRA À LA SALLE COMMUNAUTAIRE, LE **MERCREDI 10 MAI 2023 À 12 H.** LES CITOYENNES ET CITOYENS SONT INVITÉS À ASSISTER À CETTE SÉANCE.

POINT À L'ORDRE DU JOUR :

1. Prolongation de l'état d'urgence local - Sinistres du 23 avril et du 1^{er} mai 2023



Monique Picard
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Monique Picard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité et en avoir affiché une copie à l'endroit désigné par le conseil, le 9^e jour du mois de mai 2023, entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9^e jour du mois de mai 2023.



Monique Picard
Directrice générale et greffière-trésorière